

Compte-rendu du conseil d'école maternelle du 25 janvier 2011.

Présents: Mme Contier, directrice, Mmes Beaujard, Gouttebroze, Pastor, Tempier et M. Grousset, enseignants

Mmes Batailler, Chauveau, Mercadier et M. Hurtrez et Plez, représentants AEP des parents d'élèves
Mme Bessières, conseillère et M. Lussert, maire.

Invitées: Mmes Nicole Sarreto et Christelle Clermont, ATSEM, Mme Mérelli, employée municipale responsable du CCAS

Excusée Mme Bottner, représentante de l'IEN.

Début du conseil 18h05

Présentation du projet d'école 2010-2014.

L'élaboration du projet d'école répond à des recommandations nationales, et doit tenir compte des priorités académiques et départementales. L'école maternelle doit favoriser la maîtrise de la langue française (en particulier le lexique), des mathématiques et la sensibilisation aux langues vivantes, la priorité étant de réduire d'un tiers le nombre d'élèves ne maîtrisant pas la lecture en fin de primaire et réduire de moitié le nombre d'élèves qui arrivent au collège en ayant déjà redoublés.

Bilan du projet précédent: à Prades-le-Lez, les enseignants constatent un bon niveau de langage, ils s'attacheront donc davantage au développement du champ lexical. Cependant, ils constatent aussi une « sur-alimentation » des enfants en matière d'activités ce qui les conduit à des attitudes de « zappeurs » : manque de concentration, difficulté à mener une activité à son terme. Il s'agira donc de travailler sur la concentration, le sens de l'effort et le vivre ensemble ainsi que de sensibiliser les parents sur le trop d'activités. Par ailleurs, les enseignants remarquent aussi un défaut de cadre éducatif avec des enfants qui se comportent en « enfants rois », ainsi qu'une augmentation du temps passé à l'école, avec de plus en plus d'enfants présents lors du temps méridien.

Le projet 2010-2014 s'articule autour de trois axes:

Axe 1 : S'approprier le langage et découvrir l'écrit.

Le travail se fait en liaison avec l'école élémentaire et plus particulièrement les classes de CP-CE1. Le thème choisi est celui des contes traditionnels avec la programmation d'un « parcours de lecture » qui s'étale sur les cycles 1 et 2. Il s'agit à la fois de s'approprier une culture commune, des expressions, du vocabulaire, des valeurs et de pouvoir retransmettre ces acquisitions : devenir un « passeur d'histoire ». A propos des ressources en livres disponibles à la BCD de l'école, les enseignants souhaiteraient voir le fonds d'ouvrages augmenter ainsi que la mise en place d'un système de référencement pratique.

Axe 2 : mathématiques, découverte du monde.

Toujours en liaison avec les classes de CP-CE1, il s'agit de développer des activités numériques telles que dénombrer, comparer, trier, classer, ordonner.

Axe 3 : Respect de soi, des autres et de l'environnement.

Là encore en lien avec le cycle 2 et avec l'intervention de différents partenaires. Les GS auront une séance à Epidaure (Centre de prévention et d'éducation pour la santé) sur l'équilibre alimentaire, les MS ont fait une demande pour une intervention sur l'hygiène. Pour prévenir les comportements à risque, le CCAS propose des interventions sur différents thèmes : l'hygiène bucco-dentaire, la prévention de l'obésité, la prévention de la violence.

Dans la continuité du rapport de l'enfant à son corps, il est prévu de poursuivre les activités physiques, notamment la danse, les ateliers avec matériel à la salle Jacques Brel, dès que les travaux seront terminés (fin février). Concernant la sensibilisation au respect de l'environnement, il est prévu de travailler plus régulièrement avec la MDE de Restinclières et d'envisager d'autres partenaires.

A ces trois axes s'ajoute un parcours artistique et culturel dans lequel s'inscrit une éducation musicale (voix, écoute) qui s'appuiera sur la thématique des contes, une approche des arts visuels par des visites au Musée Fabre d'une part et un projet de fresques pariétales dans la cour d'autre part. Enfin, des activités de découvertes scientifiques qui pourront être élaborées avec l'aide de « parents ressources » ou d'associations.

Ce projet a été validé par l'Inspecteur d'Académie.

Sécurité :

L'exercice d'évacuation a été réalisé le 20 janvier vers 10h. Les enfants n'étaient pas prévenus et l'évacuation des classes s'est bien passée, dans le calme et dans les temps.

PPMS: en cas d'évènement majeur (par ex: risque d'inondation) la décision d'évacuation ne dépend pas de la directrice mais du maire ou du préfet.

Les travaux :

Les plaques seront posées sur le portail de la cour de l'école maternelle un mercredi, prochainement. La décision prise au précédent conseil d'Ecole de tailler les arbres avant la floraison est rappelée. Il est demandé au service municipal de boucher (recouvrir de béton) un trou en formation dans l'angle de la cour où les enfants vont systématiquement gratter.

Informatique :

Les enseignantes remercient pour l'ordinateur dont elles disposent désormais dans la salle des maîtres mais regrettent que la connexion internet ne soit toujours pas disponible (ce point avait été soulevé au précédent conseil d'école). Parents et enseignants s'interrogent sur le pourquoi d'un tel retard et sur la réelle difficulté à mettre en place une connexion fiable à la fois dans la salle des maîtres et dans le bureau de la directrice, voire dans les classes. L'AEP propose que des parents spécialisés en informatique forment une commission avec des intervenants de la mairie pour poser un diagnostic et résoudre enfin ce problème.

Santé :

Comme chaque année, le médecin de PMI réalise un bilan systématique dans les classes de MS. Seront contrôlés la vision, l'audition, l'état bucco-dentaire, le poids, la taille et la couverture vaccinale. Nous sommes en période d'épidémie, il est demandé aux parents de respecter les règles d'éviction des enfants (s'organiser pour garder chez soi les enfants en cas de fièvre, même bénigne) et de rester vigilants sur les règles d'hygiène élémentaires telles que le lavage des mains, à l'école comme à la maison.

A la demande de l'AEP, la question de la part des aliments bios à la cantine est posée ; en particulier, se rapproche-t-on des 20% préconisés par le gouvernement ? La commission menu a lieu une fois par mois. Chaque mois 1 ou 2 menus entièrement bios sont proposés. De plus, l'appel d'offre lancé l'année dernière a permis l'achat de plus de produits bios, ce qui permet d'en introduire un presque à chaque repas (fromage à la coupe, fruit...). La commune est donc en voie d'atteindre les 20% préconisés et respecte l'obligation des cinq composants par menu dont au moins deux produits frais. Pour le projet de maraîchage sur les bords du Lez envisagé par la commune tout n'est pas encore réglé, mais les choses avancent.

Activités physiques et sorties :

Les GS commenceront une activité tennis du 11/02 au 01/04 puis iront à la piscine du 08/04 au 24/06.

Les GS vont commencer leurs visites au Musée Fabre début février. Les GS de la classe de Mme Gouttebroze pourront participer aussi à ces activités en rejoignant les autres classes de GS.

La classe de Mme Pastor s'est déjà rendue à Restinclières et à la Serre Amazonienne, la classe de Mme Tempier a visité la caserne de pompiers de La Paillade.

Les MS n'ont pas encore choisi la destination de leur sortie.

Les PS auront aussi une sortie en fin d'année.

Fin du conseil d'école à 19h40.